

risque d'avoir un effet préjudiciable sur la participation internationale au processus de paix au Libéria.

Le Conseil engage donc le gouvernement national de transition du Libéria, agissant en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Organisation de l'unité africaine et au besoin avec l'appui du Représentant spécial du Secrétaire général et de la MONUL, à réunir les factions libériennes intéressées en vue d'examiner les problèmes qui affectent le désarmement. Le Conseil estime qu'une telle réunion devrait avoir pour objectif de convenir d'un plan réaliste de reprise du désarmement et de fixer une date pour le mener à bien. Il demande au gouvernement national de transition de convoquer cette réunion dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, avant le 31 juillet 1994. Le Conseil souligne combien il importe que les factions intéressées assistent à cette réunion.

Le Conseil demande en outre à toutes les factions au Libéria, de faire preuve de la détermination et de l'engagement nécessaires pour mener à bien la réconciliation nationale.

Le Conseil s'inquiète de l'augmentation des activités militaires violant le cessez-le-feu général, ainsi que du grand nombre de personnes déplacées et d'atrocités, commises dans tout le pays, qui en résultent. Il condamne tous ceux qui engagent des combats et qui contreviennent au droit international humanitaire.

Le Conseil déplore profondément les attaques, enlèvements et menées de harcèlement dont fait l'objet le personnel de l'ONU et du groupe d'observateurs militaires de la CEDEAO chargé de surveiller le cessez-le-feu au Libéria (ECOMOG), de même que le pillage de biens de l'ONU et de l'ECOMOG. Il exige que ces actes hostiles cessent immédiatement.

Le Conseil exhorte les parties libériennes à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la sûreté du personnel de la MONUL et de l'ECOMOG et du personnel participant aux opérations de secours, et à se conformer strictement aux règles applicables du droit international humanitaire. Il exige que toutes les factions apportent une totale coopération aux organisations qui assurent l'aide humanitaire.

Le Conseil fait l'éloge du rôle positif que joue la CEDEAO dans les efforts constants qu'elle déploie pour faciliter la paix et la sécurité au Libéria, notamment en fournissant des troupes à l'ECOMOG. Il se félicite de la coopération étroite qui continue d'exister entre l'ECOMOG et la MONUL.

Le Conseil rend également hommage aux autres États africains qui ont fourni des contingents à l'ECOMOG et aux États membres qui ont versé des contributions au fonds d'affectation spéciale établi en application du paragraphe 6 de la résolution 866 (1993) ou qui ont apporté une autre forme d'assistance à ces contingents. Néanmoins, le Conseil se déclare préoccupé par le fait que l'on n'ait pas encore reçu un appui financier ou autre suffisant pour soutenir les contingents de l'ECOMOG malgré l'importance que revêt le maintien de leur présence pour le processus de paix au Libéria. Le Conseil demande à tous les États membres d'envisager d'urgence d'apporter un soutien financier ou ma-

tériel, soit par le biais du Fonds d'affectation spéciale des Nations unies, soit par la voie bilatérale, afin de permettre à l'ECOMOG de s'acquitter de ses responsabilités conformément à l'Accord de Cotonou.

Le Conseil loue le Secrétaire général de s'être attaché en priorité à exposer les violations du droit international humanitaire et autres atrocités au Libéria et il souhaite que ces aspects de la situation dans le pays continuent de retenir l'attention.

Le Conseil prie le Secrétaire général de faire en sorte que toutes les informations que la MONUL recueille dans l'accomplissement de son mandat au sujet des violations du cessez-le-feu et de l'embargo sur les armes lui soient communiquées sans tarder et soient plus largement diffusées selon qu'il convient.

Le Conseil, inquiet des problèmes que rencontre le gouvernement national de transition pour étendre son autorité en dehors de la zone de Monrovia, prie le Secrétaire général d'étudier, en consultant la CEDEAO, s'il serait possible de faciliter l'action dudit gouvernement à cet égard.

Le Conseil demande instamment à la CEDEAO de poursuivre ses efforts pour aider les parties en présence au Libéria à progresser véritablement dans la voie d'un règlement politique.

Le Conseil prie le Secrétaire général de présenter d'ici le 2 septembre 1994 un rapport sur la situation au Libéria en y indiquant si la réunion sur le désarmement a débouché sur un plan réaliste de désarmement et si ce plan est entré en application. Le Secrétaire général devrait également proposer dans son rapport, en fonction des résultats de la réunion et du degré d'exécution du plan, des options quant à l'ampleur et au mandat de la MONUL.

Le Conseil restera activement saisi de la question.

PARIS, 14 JUILLET 1994

Entretien accordé par le Président de la République, M. François Mitterrand à TF1 et France 2 - extraits

Participation de l'Eurocorps au défilé du 14 juillet - France - Allemagne

Q - Oui, Monsieur le Président, quel sentiment éprouviez vous quand vous étiez sur la tribune officielle, la tribune présidentielle, tout à l'heure avec Helmut Kohl, Felipe Gonzalez, les chefs d'unités des différentes formations de l'Eurocorps, et que vous voyiez défiler devant vous des unités de ces différentes nations, y compris de l'Allemagne ?

R - De l'émotion, et j'étais heureux qu'on ait pu choisir entre le passé et le futur en faveur de l'avenir.

Q - Une émotion comparable à celle de votre prédécesseur qui, à la télévision, avait pleuré à l'idée de voir des soldats allemands redéfiler sur les Champs-Élysées ?

R - Pas de jugement là-dessus.

Q - Est ce que pour quelqu'un comme vous, qui a connu la guerre et qui l'a faite...

R - J'ai entendu beaucoup de témoignages, sur les différentes antennes de radios ou de télévisions, d'anciens combattants qui disent : "je ne peux pas accepter ; moi, j'étais ici, moi j'étais là"... Eh bien moi aussi j'y étais. J'ai été blessé, j'ai été prisonnier et je n'en étais pas content, et quand j'ai appris le défilé des Allemands sur les Champs-Élysées en 1940, j'ai ressenti une très profonde tristesse. Donc je peux en parler autant qu'eux et, précisément à cause de cela, j'éprouve une sorte de joie à la pensée qu'un demi siècle a suffi pour régler le problème de deux guerres mondiales où les Allemands et les Français avaient été parmi les protagonistes principaux.

Q - Plus politiquement, quand on voit, avant hier, les communistes défiler sur les Champs Élysées, manifester, quand on voit le fils du Général de Gaulle protester contre cette initiative ou même Charles Pasqua dire qu'il est d'accord, mais pas sur l'année, on sent qu'il y a tout de même une polémique en France.

R - C'est vous qui avez été porteurs de cette polémique : moi je ne sais pas. Ce que je peux dire simplement, c'est que cela n'a pas beaucoup d'importance.

Q - Mais l'argument qui était employé, par exemple par Charles Pasqua, c'était le fait que, sur le principe, l'Eurocorps, la participation des différentes nationalités au défilé, c'était plutôt une bonne idée, mais que l'année du cinquantième anniversaire du débarquement, c'était un peu incongru.

R - L'anniversaire du débarquement a été célébré, pour la Normandie, au mois de juin. Il sera célébré au mois d'août en Provence. Il ne faut pas tout mélanger.

M. Pasqua appartenait à la Résistance et le hasard a voulu que je connaisse son père, qui était dans le même mouvement que moi. Donc, nous avons les mêmes souvenirs, mais nous n'avons pas les mêmes réactions. Lui pense au passé, moi je pense à l'avenir. Je le répète, je crois qu'il faut bâtir l'Europe. Si l'on veut construire l'Europe, il faut considérer que cette Europe a besoin de sa propre défense. Si elle reste seulement dépendante des puissances extérieures à l'Europe, alors, elle n'est pas elle-même.

Il faut préparer ce moment grâce à l'Eurocorps qui n'est qu'un embryon, mais enfin 40 000 soldats, ce n'est déjà pas mal, avec des Espagnols, des Luxembourgeois, des Belges, des Allemands, des Français... D'autres viendront. On parle déjà d'une force d'action rapide avec des Italiens,

Q - Des Italiens, des Espagnols... Silvio Berlusconi vous en a-t-il déjà parlé ?

R - Il m'en a parlé, mais pas précisément à propos de l'Eurocorps. D'autre part, on envisage une marine commune dans le cadre d'une défense européenne. Moi, je trouve que cela va dans le bon sens, j'en suis très content. Là, on travaille aux fondements du siècle prochain, on ne perd pas son temps à se lamenter sur les déboires du siècle précédent.

(...)

Q - Vous disiez il y a quelques instants que c'était la construction européenne. Quand on regarde ce

qu'étaient la France et l'Allemagne il y a quinze ans, vingt ans, et puis ce que sont aujourd'hui la France et l'Allemagne, est-ce que dans cette amitié consolidée, il n'y a pas quand même une forte part d'inégalité en puissance ?

R - Pourquoi ? Laquelle ?

Q - Eh bien, on pourrait se dire que l'Allemagne réunifiée, que l'Allemagne, avec sa puissance économique, que l'Allemagne est un allié un peu plus égal que les autres ?

R - Vous voudriez lui faire la guerre pour la diminuer ?

Q - Moi, je ne voudrais pas lui faire la guerre, mais je voudrais que vous nous disiez si c'est quelque chose qui vous inquiète ? Est ce que de temps en temps vous vous dites...

R - Je vous le répète, cela fait mille ans que cela dure. Quand Philippe Auguste a vaincu Otto IV à Bouvines, il était en droit de s'interroger, parce que ce n'était pas grand chose, le Royaume de France, à l'époque. Et François 1^{er} en a pris un coup : prisonnier de Charles Quint en Espagne, et le Royaume de France en mesure d'être dépecé. Finalement, la France a gardé son homogénéité, sa force, sa puissance.

Q - Mais il y a cinq ans, démographiquement, on était encore à égalité, aujourd'hui, ils ont 21 millions d'habitants de plus.

R - Parce que l'unité allemande s'est faite. Les Français, peu à peu, auraient pu rattraper les Allemands en nombre, parce que notre démographie, l'augmentation de notre population est supérieure à celle des Allemands. Et puis, sont arrivés 17 millions d'Allemands de l'Est. C'est un fait. On ne va pas se cogner la tête contre les murs parce qu'il y a beaucoup d'Allemands.

Q - Sans se cogner la tête contre les murs, on pourrait avoir un soupçon d'inquiétude, un peu de mélancolie.

R - Je ne voudrais pas du tout vous choquer, parce que j'ai de la considération pour vous, mais c'est parler pour ne rien dire.

Q - Bon.

R - Il y a des réalités en Europe : Il y a plus de Russes que d'Allemands, plus d'Allemands que de Français, plus de Français que de Suisses. Eh bien, voilà. Qu'est-ce que vous voudriez faire ?

Q - Je ne sais pas, vos sentiments sont quand même intéressants.

R - Il n'y a qu'une réponse à cela, il faut rendre la France plus forte...

Q - C'est une réponse.

R - ...dans son économie, dans sa psychologie, dans son sentiment de cohésion nationale, dans ses réussites techniques, scientifiques. Il faut qu'elle ait l'orgueil d'être elle-même, et elle a de quoi. J'ai confiance dans la France.

Q - Pensez-vous que cette ligne européenne, avec l'Eurocorps, soit de nature à réveiller des opinions publiques, en Europe, qui sont très frileuses ? On l'a vu en France lors des dernières élections européennes, le 12 juin, où l'on a vu finalement que l'addition de tous

les partis ou toutes les listes qui étaient contre l'Europe, finalement tangentait celles qui étaient pour.

R - Si l'on se place sur ce terrain-là, il y a eu un progrès des partisans de l'Europe en 1994 par rapport à 1992.

Les Français, dans leur grande majorité, sont pour l'Europe. Lorsqu'il s'agit de parler de choses pratiques, positives, quand des intérêts sont en cause, ils le sont un peu moins. C'est précisément ce sentiment de concurrence, le cas échéant de faiblesse...

Q - C'est bien pourquoi il faut l'exprimer de temps en temps.

R - Il faut qu'ils acquièrent le complexe de ce qu'ils sont : et la France est quelque chose de grand dans le monde.

Cela fait, je le répète, mille ans qu'ils sont les voisins des Allemands et cela fait mille ans qu'on est là. Et on a traversé deux guerres mondiales, qui ont été désastreuses pour tout le monde, qui ont sacrifié des millions de gens. Nous sommes en 1994. Eh bien, la France est solide. Quels que soient ceux qui la dirigent, elle est solide.

Présidence de la Commission de l'Union européenne

Q - L'Europe se grippe de temps à autre. On l'a vu lors du Sommet européen de Corfou, Vous étiez, les uns et les autres, Français et Allemands, et d'ailleurs neuf autres pays, d'accord sur un nom pour succéder à Jacques Delors, qui est celui du Premier ministre belge. Il se trouve que les Anglais ont dit non. Donc, vous avez été obligés de céder...

R - On a été obligé de céder... Il faut expliquer pourquoi.

Q - C'est le droit de veto...

R - Ce n'est pas tout à fait exact, car juridiquement, moi, je conteste que la loi du veto puisse jouer. En raison des dernières dispositions, c'est maintenant au Parlement européen de déterminer son choix. Mais enfin on ne va pas se perdre dans ce genre de considération. L'habitude est que les Douze puissent s'entendre sur un nom. Là, onze ont été d'accord, pas le douzième. Les onze autres en ont tenu compte et c'est pourquoi nous reprenons la conversation - j'espère qu'elle aboutira -, demain...

Q - Par exemple M. Santer ?

R - Je verrai ce que proposera le Chancelier Kohl.

Q - Est-ce que votre pronostic, c'est que demain on aura un successeur à Jacques Delors ?

R - Je pense que oui.

Q - Et vous allez pousser quand même l'idée de la candidature du Premier ministre luxembourgeois ?

R - Je n'ai pas à vous dire ce que je ferai par rapport à une proposition qui n'est pas encore officiellement transmise. C'est le Chancelier d'Allemagne qui, pour l'instant, préside la Communauté européenne. Je lui succéderai le 1^{er} janvier 1995. Et hier ou avant-hier, c'était le Président grec. Bon, Laissons au Chancelier Kohl sa responsabilité.

Q - Mais l'idée que ce soit plutôt un francophone...

R - Il faut que ce soit un francophone, selon moi. En tout cas, que ce soit quelqu'un qui parle français.

Ex-Yougoslavie - Bosnie - plan de règlement établi à Genève

Q - Au sommet de Naples, cette fois-ci, du G7, des sept principales puissances industrielles, il y a notamment un point qui nous concerne beaucoup depuis plusieurs années en France et qui est la question de la Bosnie, sur laquelle il y a une décision commune, prise par l'ensemble des grandes puissances industrielles qui se sont mises d'accord pour cautionner un projet de règlement.

Apparemment, les réactions ont été assez négatives du côté des Serbes. Si les Serbes refusent ce plan, qu'est-ce qui se passe ?

R - M. Juppé s'est exprimé là-dessus hier encore. Il a été chargé de négocier, c'est son rôle, il s'est rendu à Belgrade, en Serbie, et à Pale, qui est le lieu où se situe l'état-major des Serbes de Bosnie. C'est la première fois que les Etats-Unis d'Amérique, la Russie, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, etc, se sont mis d'accord sur un plan. Jusqu'alors, on travaillait en ordre dispersé, et même parfois contradictoire. Cela prend donc beaucoup de force et je pense que les différents partenaires qui se font la guerre là-bas doivent y réfléchir sérieusement.

Rwanda - intervention française

Q - Il y a un autre gros dossier international très sanglant en ce moment, c'est le Rwanda.

L'opération Turquoise se passe plutôt bien par rapport aux prévisions pessimistes, en tout cas il n'y a pas d'accrochage avec le FPR, des vies humaines sont sauvées. Cela dit, on voit bien...

R - Des dizaines de milliers !

Q - Oui, beaucoup, et on sent quand même bien qu'il n'y a pas consensus absolu, y compris de la part des organisations non-gouvernementales, c'est-à-dire des associations humanitaires, qui n'ont pas envie de participer à l'opération ou de venir la soutenir, en disant : au fond, la France essaye de se refaire une virginité après avoir soutenu pendant des années le gouvernement.

R - Non, non, cela, ce sont des histoires !

Q - C'est ce qu'ils disent.

R - Certains le disent, d'autres ne le disent pas. Ceux qui le disent, souvent ne savent pas.

La France a des liens traditionnels avec beaucoup de pays d'Afrique. Elle n'en avait pas avec le Rwanda, car le Rwanda est une ancienne colonie allemande devenue colonie belge.

C'est en 1975, retenez bien la date, six ans avant mon arrivée à la Présidence de la République, je dis cela pour que ce soit clair, que le gouvernement français a traité avec le Président du Rwanda, le même M. Habyarimana qui a été assassiné récemment, et a signé avec lui un traité d'assistance militaire qui faisait que la

France fournissait des instructeurs pour former les cadres de l'armée rwandaise : en 1975. C'est ce traité-là, qui continuait à s'appliquer. Il n'y avait là rien d'extraordinaire, la même disposition existe à l'égard de pas mal d'autres pays d'Afrique.

Mais bien entendu, l'armée française, ou les Français qui se trouvaient là, - ce n'était pas une armée, juste quelques dizaines d'hommes -, avaient également pour mission de ne pas intervenir directement dans le conflit. C'est ce traité qui était en application, avec un gouvernement qui était reconnu par l'OUA, c'est-à-dire l'Organisation de l'unité africaine, et par l'Organisation des Nations unies, un gouvernement qui avait accepté les conditions que j'avais posées à La Baule pour l'assistance au développement, c'est-à-dire une évolution démocratique, la constitution de plusieurs partis, il y en avait neuf, la constitution d'une presse aussi libre que possible. Je dis cela avec les précautions d'usage parce que je sais bien qu'il y a une certaine différence entre ce qu'on dit et ce qu'on fait dans beaucoup d'endroits du monde...

Là-dessus, il y a eu une série d'assassinats : le Président du Burundi, - je dis le Burundi, parce que c'est un pays qui ressemble beaucoup au Rwanda...

Q - Même composition ethnique...

R - ...un pays de même composition ethnique, et voisin -, assassinat du Président du Rwanda, et en même temps assassinat du deuxième Président au Burundi. Ceux-là, c'étaient des Hutus, l'ethnie majoritaire à 85 ou 87 %, avec en face l'ethnie tutsie, celle qui est en train de gagner cette guerre, parce que c'est une catégorie de gens courageux, organisés, de tradition militaire.

La France a réussi une négociation entre les deux clans. Cette négociation a abouti le 4 août 1993. Que disait cette négociation ? Qu'un Premier ministre commun serait désigné : c'est d'ailleurs celui qui vient de l'être, dans des conditions différentes, mais il vient de l'être, qu'il y aurait 40 % de cadres tutsis dans l'armée et 50 % dans l'encadrement - les généraux, les colonels, ceux qui dirigeaient cette armée ; que le pouvoir civil serait exactement partagé. Les Français en avaient profité pour dire qu'ils estimaient, eux, que leur place n'était plus au Rwanda (nous ne tenions pas à y rester - mais qu'il fallait que les Nations unies installassent une force, qui s'appelle la MINUAR, peu importe), une force internationale : ce qui a été fait.

Et les Français sont partis. Les Français sont partis plusieurs mois avant le déclenchement de ce génocide qui a suivi l'assassinat des Présidents du Rwanda et du Burundi.

A ce moment-là, on nous a suppliés de revenir en nous disant "sauvez les casques bleus, ramenez les Français, les Belges, les étrangers qui se trouvent au Rwanda", ce que nous avons fait. Nous avons envoyé des avions, nous avons ramené dans d'autres pays, en particulier en Europe, des gens qui étaient menacés.

Mais depuis les accords d'Arusha, nous ne sommes plus partie dans cette affaire.

Donc, le génocide a eu lieu après. Nous étions déjà absents.

Q - Justement, à propos du génocide, il y a une question qu'on s'est posée, que tout le monde s'est posée d'ailleurs, qui est de savoir pourquoi, puisqu'on sait qu'il y a eu des centaines de milliers de victimes, on n'a pas pu intervenir avant. On a bien vu que quand on est intervenu, cela a été efficace. Pourquoi est-ce qu'on n'a pas pu intervenir avant pour sauver, je dirais, l'essentiel de ceux qui ont été exterminés ?

R - Il y a beaucoup de gens qui nous disent : pourquoi êtes-vous intervenus ?

Q - Moins maintenant.

R - Vous nous dites - pourquoi intervenir si tard ? C'était difficile pour la France de se substituer aux Nations unies dont c'était le rôle.

Q - Mais qui étaient défaillantes.

R - Oui, malheureusement. Mais quand vraiment c'est devenu évident, nous y sommes allés à nos risques et périls.

Q - Ce qui est arrivé cette nuit et ce matin encore, c'est qu'on a vu arriver des dizaines, des centaines, des milliers de réfugiés qui passent maintenant la frontière zaïroise, et vous allez à votre tour aider le Président Mobutu qui vous a quand même aidé en vous prêtant ses aéroports de Goma et Bukavu...

R - C'est tout à fait autre chose. A partir du moment où ils franchissent la frontière, ils ne sont plus en péril de mort par voie de fait, ils sont en danger de mort par famine. Alors c'est vraiment aux organisations internationales à prendre leurs responsabilités.

Q - Est-ce qu'au passage, quand même, vous n'avez pas remis spectaculairement en scène un homme qui est considéré comme un dictateur et qui était un petit peu pestiféré, à Paris, à Washington ?

R - C'est un effet inattendu. Mais si l'objectif était de sauver le maximum d'hommes et d'aider les ethnies, d'abord les Tutsis qui étaient les plus menacés à cet endroit là, eh bien on a bien fait.

Les conséquences secondaires, il faut les supporter. Il faut voir comment on les gèrera. Nous avons sauvé des dizaines, des milliers de gens, de pauvres gens qui avaient déjà supporté beaucoup de souffrances.

Algérie

Q - Il y a un autre sujet dramatique et qui nous touche de près puisqu'il s'agit de l'Algérie, qui pour les Français est proche à beaucoup de points de vue. Avec ce qui s'y passe, c'est-à-dire une guerre civile larvée avec beaucoup de violence, d'exactions, d'intégrisme, est-ce que la France peut ne rien faire ? Est-ce que la France peut faire quelque chose d'utile ?

R - La France fait beaucoup, car si elle ne peut pas intervenir - c'est impossible - dans la guerre civile, elle peut aider l'Algérie à rétablir autant que faire se peut une situation économique extrêmement délabrée.

Je pense que la mauvaise situation économique de l'Algérie a dû beaucoup contribuer à accroître le nombre de partisans des mouvements extrémistes. Vous savez, la misère est toujours mauvaise conseillère.

En essayant d'aider l'Algérie à se redresser économiquement, je crois qu'on lui rend service pour son futur

redressement politique. Mais on ne peut pas aller plus loin. Nous ne sommes pas les arbitres entre les factions. Nous traitons avec les gouvernements qui existent.

Q - D'un mot seulement, qu'est-ce qui se passerait si à un moment, ce qui n'est pas forcément exclu, il y a toute une série de gens qui demandent à se réfugier en France pour des raisons qui seraient effectivement vraiment politiques ? S'ils étaient persécutés ?

R - Si j'avais à vous consulter ce jour là, tel que je vous connais, vous me diriez : "vous ne pouvez pas leur fermer la porte, vous ne pouvez pas les laisser se faire assassiner là bas" ! Vous diriez cela, et moi je penserais comme vous.

Q - Mais s'il y en a des centaines de milliers ?

R - S'il y en a des centaines de milliers, cela posera un problème difficile, parce que la France a déjà accueilli beaucoup d'immigrés de tous les pays, et cela exigera certainement une organisation internationale. Ce n'est pas la France seule qui peut résoudre ce type de problème.

Corée du Nord

Q - Un mot sur la Corée, avec la mort du président Kim Il-Sung qui avait 82 ans après 45 ans de pouvoir. Cela vous inquiète ? Il y a un risque de poudrière là bas pour vous ? Vous l'avez connu, vous l'avez rencontré.

R - Je dois être le seul des dirigeants français peut-être... D'ailleurs quand nous étions réunis à Naples, j'ai constaté que j'étais le seul à avoir connu Kim Il Sung - Ce n'était pas un ami intime.

Q - Il n'était pas très fréquentable. Si ?

R - J'étais le seul à l'avoir rencontré. Il est mort, il avait 82 ans. Permettez-moi de vous faire cette confidence : cela arrive ! Et quand on approche de ces âges là, il vaut mieux ne pas faire l'étonné. Donc la succession était préparée au bénéfice de son fils.

Q - Le népotisme, vous êtes pour ?

R - Le népotisme... en France il y a eu népotisme pendant combien de siècles, si vous appelez cela comme cela ?

Q - Jusqu'en 1789.

R - Je n'ai pas du tout l'intention de demander à un membre de ma famille de me succéder, même à un cousin très éloigné. Bon, alors laissez les Coréens débrouiller leurs affaires. Cela dit, le fils ne me paraît pas d'une nature plus douce que le père. (...).

PARIS, 14 JUILLET 1994

Rwanda - Communiqué du ministère des Affaires étrangères

Appel à un cessez-le-feu immédiat au Rwanda

La situation au Rwanda connaît aujourd'hui une très grave détérioration. A une situation humanitaire désastreuse du fait de plusieurs millions de personnes déplacées, s'ajoute maintenant un afflux massif de réfugiés

à la frontière du Zaïre en raison de la poursuite des combats.

La mobilisation de la communauté internationale que la France appelle de ses vœux depuis plusieurs semaines s'impose aujourd'hui pour l'obtention d'un cessez-le-feu, si l'on veut éviter le risque d'une déstabilisation de l'ensemble de la région et une nouvelle catastrophe humanitaire.

La France qui est intervenue solennellement devant le Conseil de sécurité le lundi 11 juillet saisit aujourd'hui de nouveau le Secrétaire général des Nations unies et demande une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. Elle saisit également la présidence et le secrétariat général de l'OUA. Elle en appelle aux chefs d'Etat de la région, les Présidents du Zaïre, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Burundi et du Kenya pour qu'ils organisent sans délai un sommet destiné à trouver les conditions d'un règlement politique tant il apparaît évident qu'aucune solution militaire ne permettra une réconciliation durable au Rwanda. Elle se tient en liaison avec l'ensemble de ses partenaires africains et en particulier avec les chefs d'Etat des pays africains qui participent ou qui sont prêts à participer à l'opération Turquoise.

Elle demande aux membres du Conseil de sécurité et à ses partenaires de l'Union européenne d'exercer leur influence pour mobiliser l'aide humanitaire indispensable et accélérer la mise en place d'un cessez-le-feu.

La France, en liaison avec le Général Dallaire, commandant de la MINUAR, et directement, poursuit en ce moment même ses contacts avec les responsables du FPR.

NEW YORK, 15 JUILLET 1994

Rwanda - Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies

Rwanda - appel à un cessez-le-feu immédiat - règlement politique - situation humanitaire

Le Conseil de sécurité est alarmé par la poursuite des combats au Rwanda qui entraîne un exode massif des populations. Cette situation risque de déboucher à très bref délai sur une nouvelle catastrophe humanitaire et de menacer la stabilité de l'ensemble de la région, l'afflux de ces réfugiés affectant gravement les pays voisins.

Compte tenu de cette grave situation, le Conseil de sécurité :

- exige un cessez-le-feu immédiat et sans préalable et invite les parties à rendre compte au Commandant de la force de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) des dispositions qu'elles ont prises à cet effet ;

- lance un appel pressant à la relance du processus politique dans le cadre de l'Accord de paix d'Arusha et invite les pays de la région, le Secrétaire général, son représentant spécial et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) à y contribuer activement ;